

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL423

présenté par

Mme Thourot, rapporteure et M. Fauvergue, rapporteur

ARTICLE 22

À l'alinéa 1, substituer à la référence :

« VI du titre »

la référence :

« IV du livre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.